

Sommaire

Page 2:

Décisions municipales

Page 3

- Travaux voirie et bâtiments
- Virade de l'Espoir

Page 4

• Où sortir?



Info Sciez Septembre 2013

« Info Sciez »
 Mairie de Sciez
 Directeur de la publication :
 Jean-Luc Bidal
 Adjoint à la Communication :
 Hubert Demolis
 Commission Information
 et Communication :
 Président Richard Réale
 Courriels : com@ville-sciez.fr

Editorial

3 septembre : rentrée 2013



600 élèves de 3 à 11 ans vont rejoindre leur salle de classe, leur enseignant et toute l'équipe éducative pour une année scolaire qui s'annonce sous de bons auspices.

En accord avec le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) d'Annecy, la commune a choisi de reporter la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la prochaine rentrée 2014.

Fortes des diverses expériences des cités qui ont pris l'option de démarrer en 2013, nos équipes d'enseignants, d'animateurs associatifs, de bénévoles, avec le soutien et la participation des parents d'élèves, vont travailler un projet éducatif territorial qui devrait aboutir à de nouveaux rythmes de la semaine scolaire.

D'ici là, les élèves de Sciez-sur-Léman travailleront encore 6 heures par jour en classe avec ou sans accueil périscolaire matin et/ou soir.

Le transport scolaire reste gratuit depuis leur quartier jusqu'à l'école matin et soir.

Le restaurant scolaire géré par le Foyer Culturel et toutes les activités proposées les soirs et mercredis pour la détente et le sport sont toujours à leur disposition.

Rendez-vous au Forum des Associations le samedi 7 septembre de 8h30 à 12h30 au C.A.S.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Odile Longuet Adjointe au Maire



Virade de l'Espoir

Dimanche 29 septembre au stade de Margencel

Décisions municipales

2013. le conseil municipal a notamment rale des adhérents 2011 à l'association pris les décisions suivantes :

- Travaux du Rond-point de l'entrée Ouest: adjudication des lots.

Conformément à la convention de groupement de commandes, la commune de Sciez, coordonnatrice du marché, a lancé une procédure adaptée en vue d'attribuer les marchés de travaux.

La consultation comprend 3 lots : Génie Civil. Bétons bitumeux et Génie électrique. La commission d'appels d'offres du groupement de commandes réunie le 28 juin 2013 a classé et émis un avis sur les of- Par ailleurs, à la majorité moins 1 voix fres

Au vu du rapport de dépouillement et d'analyse établi par Cabinet Uguet et considérant que la concurrence a joué correctement, le conseil municipal, à l'unanimité moins 6 voix contre (Claude Bidal, Sandrine Fillon, Lionel Kupper, Georgette Vuattoux, Bernard Huvenne et Michel Requet) valide la proposition du maître d'œuvre.

Il donne pouvoirs au Maire de passer et signer marchés négociés comme suit :

- Terrassement, VRD : 3 476 000 € ; groupement d'entreprises Perrier-Colas-Groppi.
- Revêtement de voirie : 944 294 € ; entreprise Colas Rhône-Alpes Auvergne à Thonon.
- Génie électrique et superstructure éclairage: 271 873 € à SIPE Thonon, pris en charge par le Syane.

Pour l'ensemble de ces travaux la part totale de la commune est de 4 692 000 €.

Dissolution de l'association loi de 1901 « Office de Tourisme »

- Considérant la lettre de démission du président et des membres du conseil d'administration de l'association loi de 1901 dénommée « Office de Tourisme», remise à la mairie par M. Albert Wasselonne. Parenthoux le 24 octobre 2012,
- Considérant la décision des membres démissionnaires, d'une mise à disposition au bénéfice de la commune, du solde financier.
- Considérant que cette démission ne représente pas la dissolution de l'association.

Le Conseil municipal a délégué M. Hubert Démolis et Mme Corinne Badaire pour procéder à la dissolution de l'association, de concert avec le cabinet d'avocat « Petit et Associés » et les services de la souspréfecture.

Lors de sa séance publique du 17 juillet Vu le compte rendu de l'assemblée géné-« Office de Tourisme » en date du 4 juin 2013, vu le compte rendu de l'assemblée générale des adhérents 2011 à l'association « Office de Tourisme » en date du 1er juillet 2013, vu l'état de gestion au 31 décembre 2011, et considérant que la procédure de dissolution a été respectée, considérant la volonté de maintenir le solde de l'association dans l'action touristique. le conseil municipal, à l'unanimité a approuvé la dissolution de l'association « Office de Tourisme ».

> contre (M. Huvenne) et 3 abstentions (Mmes Vuattoux et Fillon et M. Kupper) le conseil a décidé d'intégrer le solde de 8 051 € dans le budget communal et de le reverser à l'E.P.I.C Office de Tourisme de Sciez-sur-Léman.

- Décisions du Maire

M. le Maire informe l'assemblée d'une commande d'étude de faisabilité concernant la gestion de la circulation dans le secteur de l'église. Cette mission sera menée par le bureau d'ingénierie H. Beraud à Metz-Tessy, pour la somme de 3 900 € HT.

Il informe d'un projet du SIEM de mise en place d'une structure pour la gestion globale de l'eau en Haute-Savoie qui pourrait permettre une économie de 30 %.

Il annonce qu'il doit recevoir les propriétaires de l'ancien commerce « Etoile des Alpes » à Bonnatrait pour une négociation d'achat par la commune, de ce bien estimé par les domaines entre 450 000 et 500 000 €.

- Subventions exceptionnelles

Le conseil municipal unanime décide l'attribution d'une subvention de 600 € à l'association «Les Pieds d'A Sciez» correspondant à 70 % des frais engagés par l'association dans le cadre du jumelage Sciez-

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Bernard Huvenne) décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association des Petites Villes de France, au profit des Petites Communes des départements de Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées les plus touchées.

Le compte rendu de séance officiel est affiché à la mairie et disponible en ligne sur www.ville-de-sciez.com.

Mairie

Réorganisation des services

Service population et service état civil (rez-de-chaussée) :

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le samedi de 9h00 à 12h00.

Service population: 04 50 72 60 09

Mail: accueil@ville-sciez.fr

Service état civil : 04 50 72 39 53

Mail: etatcivil@ville-sciez.fr

Service urbanisme (1er étage) :

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Fermé le mercredi matin.

Tél: 04 50 72 60 24

Mail: urbanisme@ville-sciez.fr

Service financier (1er étage) :

Tél: 04 50 72 62 20

Mail: comptabilite@ville-sciez.fr

Service communication (1er étage) :

Tél: 04 50 72 62 51 Mail: com@ville-sciez.fr

Secrétariat général:

Tél: 04 50 72 61 57 Fax: 04 50 72 63 08

Mail: commune.sciez@orange.fr

Retrouvez toutes les démarches administratives sur le site communal www.ville-de-sciez.com.

Listes électorales **Inscriptions**

Nouveaux habitants:

Inscription avant le 31 décembre.

Inscription d'office des jeunes de 18 ans :

Sont concernés les jeunes atteignant l'âge de 18 ans au 28 février 2014.

La mairie procède aux inscriptions en utilisant les informations fournies par l'INSEE : toutefois les fichiers pouvant être incomplets, il est préférable de se renseigner pour vérifier que l'inscription est effectuée.

Inscription l'Union des citoyens Européenne :

Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent participer aux élections Municipales et Européennes en se faisant inscrire sur la liste électorale complémentaire de la commune avant le 31 décembre.

Changement d'adresse ou d'état civil :

La mairie vous invite à lui signaler tout changement d'adresse dans la commune ainsi que des erreurs éventuelles et de lui faire part de tout changement d'état civil (mariage, divorce...) avant le 31 décembre.

Bâtiments

Groupe Scolaire des Crêts

Des travaux de rénovation dans l'école élémentaire et dans l'école maternelle des Crêts sont programmés sur une période de 3 ans.

Les travaux dans l'école élémentaire n'ayant pu être effectués suite à un marché infructueux (aucune entreprise n'avait répondu pour les travaux de maçonnerie), nous avons changé notre planning pour réaliser des avant-travaux dans l'école maternelle.



Une première phase effectuée pendant les vacances d'été a consisté à la démolition de dalles, à la construction de fondations et de nouvelles dalles correspondant à l'extension des classes et cela pour répondre aux normes actuelles édictées par l'éducation nationale.

La suite des travaux sera programmée pendant les différentes périodes de vacances : la contrainte temps est primordiale puisque les gros travaux ne peuvent être effectués qu'en l'absence des élèves.

En ce qui concerne l'école élémentaire, les marchés publics vont être actualisés en tenant compte de la mise à disposition provisoire de classes préfabriquées permettant ainsi d'accélérer les travaux sans être tributaires des périodes de vacances.

<u>Travaux programmés</u>: changement des fenêtres, isolation thermique, agrandissement des classes, réfection des sanitaires, unification des modes de chauffage, création de liaison entre écoles et réfectoire, etc.

Club-house Tennis

Les travaux sont terminés et les nouveaux locaux sont déjà exploités par le club. L'inauguration officielle est prévue le 28 septembre.

Centre technique

Les travaux se terminent et le déménagement des services techniques est prévu de septembre à novembre 2013.



Voirie

Rond-point entrée Ouest

L'installation de chantier débutera le 9 septembre 2013 et les travaux se poursuivront par la création d'un grand bac de rétention (dans un secteur situé au bout du terrain de football) afin de filtrer les eaux de ruissellement provenant des nouvelles voiries. Aucune incidence sur la circulation de la RD 1005 ne sera constatée avant la fin de l'année, car la coordination avec le Conseil Général n'autorise les travaux sur la RD 1005 qu'après la fin des travaux sur la route de Bons-en-Chablais.

Un flash spécial mentionnant le planning, les différentes étapes des travaux et les schémas de circulation vous parviendra le mois prochain.

Christian Vignaud Adjoint voirie et bâtiments

Ecole de Musique Inscriptions année scolaire 2013-2014

Les permanences ont lieu dans les locaux de l'école de musique : le mardi 3 septembre de 17h00 à 19h00, le mercredi 4 septembre de 17h00 à 19h00 et le vendredi 6 septembre de 17h00 à 19h00.

Venez chanter!

L'Ensemble Vocal de Sciez accueille des nouveaux choristes.

Les répétitions ont lieu tous les jeudis de 20h30 à 22h00.

Reprise des répétitions le jeudi 12 septembre.

Renseignements: 04.50.72.30.96 emsciez@yahoo.fr www.emsciez.fr

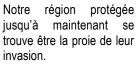
Environnement Nettoyage de la commune



La journée de nettoyage de la commune aura lieu le **dimanche 6 octobre**. Rendez-vous en mairie (salle des oiseaux) à 8h30.

Pensez à vous munir d'un gilet jaune fluo. Inscription en mairie au 04 50 72 60 09.

Pyrale du Buis Surveillez vos buis





Une intervention est nécessaire en cas d'attaque. Vous trouverez dans les commerces et les jardineries tous produits nécessaires pour stopper leur dévorante passion et ainsi sauver vos arbustes.

Cette chenille striée de couleur jaune à vert se love sous les feuilles des buis et peut détruire tout le feuillage des sujets petits et moyens en deux jours.

Votre vigilance est donc requise.

Virade de l'Espoir

Un rendez-vous exceptionnel pour 25 ans de mobilisation chablaisienne!

« Les 25 ans de la Virade en Chablais seront exceptionnels ! Nous voulons mobiliser 25 communes pour vivre un dimanche (29 septembre) mémorable, au service de tous ceux qui souffrent de la mucoviscidose » explique Fatima Bourgeois, maire-adjoint de Sciez, commune qui a accueilli la dernière édition de la Virade l'an dernièr.

Les 25 ans de la « Virade de l'Espoir » auront la commune de Margencel comme centre convergence ; les cortèges associatifs et personnels partiront de 25 communes chablaisiennes ! On participera en marchant, en courant, à rollers, à vélo, en calèche, en voitures anciennes... L'imagination doit être en première ligne pour assurer un succès populaire exceptionnel.

Un message sera adressé aux associations de la région lors du prochain Forum des associations de Sciez. Et puis il y a ce numéro de téléphone permanent « **Spécial info 25 ans de la Virade : 06 75 67 85 05 »** qui distille tous les renseignements souhaitables aux futurs participants. N'hésitez pas à appeler !

Nous sommes tous invités à rejoindre la grande marche des 25 ans de la Virade du Chablais pour le profit de la recherche concernant la mucoviscidose. Merci de votre investissement et de votre fidèle soutien qui apportent à de nombreux jeunes confort, espoir et guérison. *Virade de l'Espoir, 29 septembre, stade de Margencel. Cortège depuis 25 communes chablaisiennes.*

Fatima Bourgeois Maire-Adjoint

Evénementiel et Spectacles

Mardi 3 septembre
Don du sang
De 17h30 à 19h30
au C.A.S.



<u>Samedi 7 septembre</u> Forum des associations

<u>De 8h30 à 12h30</u> : au C.A.S, organisé par le Foyer Culturel.

Infos: 04 50 72 70 47.



Exposition peintures

Aquarelles de Diane Miller à la Chapelle de l'Hôtellerie du Château de Coudrée. Vernissage dimanche 8 septembre à 17h00.

Infos: 04 50 72 62 33 chateau@coudree.fr

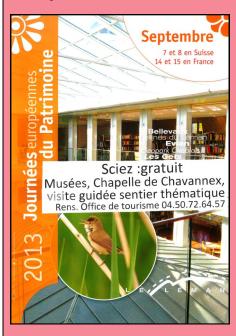


Samedi 14 septembre
Journées du Patrimoine
Et dimanche 15 septembre

<u>De 10h00 à 17h00</u>: au Guidou, portes ouvertes au musée de préhistoire et de géologie Jean Hallemans et au musée des sapeurs-pompiers. Visite guidée gratuite du sentier thématique (au départ du port).

<u>De 14h00 à 18h00</u> : exposition des objets de culte restaurés à la Chapelle de Chavannex.

Renseignements: 04 50 72 64 57.



Samedi 21 septembre

Messe

<u>18h30</u>: à l'Eglise de Sciez, messe de la Saint-Maurice.

Ville-de-sciez.com

Les Reportages à découvrir :

- Des échos de la Classique de Sciez, de la Parade des Vieux Gréements et de la Fête du Sauvetage.
- Reportages sur les Rencontres du Guidou.
- Reportages sur les animations estivales proposées par l'Office de Tourisme.

Samedi 21 septembre
Vogue de la Saint-Maurice
Et dimanche 22 septembre : au C.A.S.

Repas dansant le samedi soir dès 19h00 avec Sébastien Géroudet et « Grande Foire à tout » le dimanche dès 9h00.

Réservation repas : 06 82 59 27 11. Réservation foire : 04 50 72 23 85.



Prochainement en octobre 2013...

Mardi 1er octobre

Cinétoile

20h30: au Guidou.

Toutes les informations sur le site : www.cinema.foyerculturel-sciez.fr

Dimanche 6 octobre
Journée de nettoyage

Dès 8h30 : rendez-vous en mairie.

Infos: 04 50 72 60 09.

Vous trouverez
de plus amples informations
sur les affiches
des différentes manifestations